

## faces aux attaques tous azimuts, préparons une rentrée de riposte sociale

Dans notre département la fin de l'année scolaire 2021/22 était marquée par un climat de tension dans les établissements et de souffrance chez les personnels rarement égalé. Malgré les promesses du ministre Ndiaye, il manquera des personnels enseignant comme non-enseignant dans les établissements. Cette situation n'est pas une fatalité, elle est le fruit d'une politique délétère qu'il s'agit de combattre.

### Les attaques contre l'École, ses élèves et ses personnels continuent...

Ces années de crise sanitaire ont profondément marqué nos écoles, nos établissements, nos services. Le manque d'anticipation, érigé en mode de fonctionnement lors du précédent quinquennat, a désorganisé tout le système éducatif français. Le sous-recrutement systémique n'a rien arrangé à la situation des personnels sur le terrain. Les conditions de travail de l'ensemble des personnels, d'accueil et d'étude des élèves, se sont nettement dégradées.

Les réformes annoncées pour le Collège et la Voie professionnelle ne vont en rien améliorer le quotidien des élèves, et des travailleuses et travailleurs de l'Éducation nationale. **Les enfants issus des classes populaires ont, à l'inverse des propositions qui sont faites, besoin de plus d'enseignement, de plus d'encadrement, de plus d'accompagnement.**

Dans le premier degré, **la loi Rilhac bouleverse l'équilibre des relations professionnelles** entre le.la directeur.trice d'école et ses collègues. Déjà surmené.es, elles et ils n'ont pas besoin d'une autorité fonctionnelle mais d'une aide administrative pérenne et du renforcement de l'encadrement social, sanitaire et éducatif dans les écoles.

Le « retour » des Mathématiques dans le tronc commun de la voie générale, laisse en suspens et cristallise toutes les critiques formulées par le CGT Educ'action 71 à l'égard de **la réforme du Lycée : une vision élitiste de l'enseignement coupée de la réalité du terrain vécue par les enseignants.es et des besoins de leurs élèves.**

### Côté rémunération : on est loin du compte !

Alors que nous traversons une période inflationniste rarement égalée, les salaires et le pouvoir d'achat sont une préoccupation majeure de **TOUS les personnels**. Cette hausse rapide et constante de l'inflation renforce les légitimes revendications des salarié.es d'augmentation immédiate des salaires.

Les travailleuses et travailleurs de l'éducation nationale n'échappent pas à la règle et exigent également un rattrapage de décennies de perte. Avec des années de gel de la valeur du point d'indice, la nouvelle augmentation du SMIC au 1er mai et l'ajustement du minimum Fonction publique, on assiste inévitablement à un tassement des grilles salariales et un appauvrissement des personnels. Et en comparant les salaires des différentes catégories par rapport au SMIC, les répercussions sont et seront importantes.

Le récent dégel du point d'indice, augmentation de 3,5 %, ne permet pas de rattraper le décrochage de nos salaires. La CGT Educ'action réclame une augmentation immédiate pour toutes et tous de 400€, le dégel du point et son indexation sur l'inflation.

#### Point d'indice : un dégel loin de rattraper le décrochage de la rémunération des fonctionnaires

Evolution de la valeur réelle du point d'indice depuis 2010



Source : Eurostat, Insee, Journal officiel, calculs : Alternatives Economiques



**Toutes et tous ensemble pour faire vivre l'École et les services publics !**

### Des choix contestables

**L'autonomie des écoles et des établissements**, en marche depuis une vingtaine d'années a pris un tournant décisif avec « l'Auto-évaluation ». Ce dispositif est un outil de plus au service de la déréglementation, de la casse des cadres collectifs garantissant l'égalité d'accès au service public.

**L'innovation permanente**, que ce soit au niveau national, académique ou local, l'injonction à l'innovation est continue. S'appuyant sur des outils numériques, en partie privé, cette innovation rend compte d'une mise en marché de nos établissements publics. Elle entraîne également du surtravail pour les personnels et de la souffrance au travail.

**La contractualisation des personnels de l'Éducation nationale**, et son corollaire : la casse du statut général de la Fonction publique.

Le sort de l'Éducation nationale est lié à celui de l'ensemble du service public. Partout les mêmes politiques ultralibérales sont menées. **Avec l'ensemble des syndicats de la Fonction publique CGT de Saône-et-Loire, la CGT Educ'action 71 revendique :**

**la satisfaction des besoins fondamentaux de la population**, cela passe notamment par le droit au travail et à la sécurité sociale, à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, à la santé et à l'action sociale, à la justice et à la paix, à la culture et aux loisirs, à l'information et à la liberté d'expression ;

**la reconstruction d'un système productif articulant l'industrie et les services**, notamment les services publics, de qualité avec comme objectifs le respect et la promotion de normes sociales, sanitaires et environnementales ;

**l'abrogation de la loi dite de « transformation » de la fonction publique.**

**Toutes et tous ensemble pour mieux vivre !**

### 60 ans

La CGT Educ'action 71 revendique le recul de la l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans et 37,5 annuités. Nous revendiquons une prise en compte de la pénibilité de nos métiers (bruit, troubles psycho-sociaux, etc.)

### 2000 € brut

La CGT Educ'action 71 revendique un SMIC à 2000 euros brut mensuels et la revalorisation de l'ensemble des grilles salariales indiciaires, pour que toutes et tous puissent vivre dignement de leur travail.

### 32 h

La CGT Educ'action 71 revendique pour toutes et tous l'application de la semaine 32h sans perte de salaire. Pour les enseignant.es cette réduction doit prendre la forme d'une baisse de présence devant élèves.

### 100 % Sécu

La CGT Educ'action 71 revendique une Sécurité Sociale Intégrale, couvrant l'ensemble des risques sociaux de la vie : maladie, vieillesse, chômage etc. financée par nos cotisations et administrée par nos élu.es.

**seule une mobilisation d'ampleur  
permettra d'imposer nos revendications**



**La CGT Educ'action 71 appelle tous les personnels à se joindre à la grève du 29 septembre et débattre de sa reconduction**

## soyons à la hauteur des enjeux, battons-nous pour défendre le lycée pro

Alors que la première génération d'élève de la voie professionnelle « transformée » sauce Blanquer a passé les épreuves du baccalauréat professionnel, aucun bilan n'est tiré. Les professeur.es de lycée professionnel en ont tiré un bilan : les élèves ont moins de connaissances, réalisent plus difficilement les gestes professionnels, intègrent peu les éléments de la culture du métier. Comment pourrait-il en être autrement alors que les heures d'enseignement ont été sacrifiées ?

### Au démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire...

Les annonces de Macron confirment cette tendance : doublement des PFMP pour les terminales, fermetures de formation considérées comme non-insérantes, remise en cause des savoirs théoriques des enseignements au profit du tout « compétences », attaque sur les diplômes au profit d'attestation délivrée par bloc de compétences et développement inconditionnel de l'apprentissage.

L'augmentation annoncée du volume des pfmp sur l'année de terminale c'est l'apprentissage imposé à toutes et tous les élèves et leur famille. Car malgré ce que laisse entendre le gouvernement, si les effectifs d'apprentis ont augmenté ce sont d'abord des étudiant.es qui ont choisi l'apprentissage. Le réel résiste, l'apprentissage n'est pas la solution miracle et nous avons déjà du mal à trouver des lieux de stage pour nos élèves, mais le gouvernement n'en tient pas compte. Si la circulaire de 2016 était remise en cause au profit d'une déréglementation généralisée du suivi des pfmp : départ des élèves au fil de l'eau, en demi groupe, en demi section, c'est le statut des PLP qui serait attaqué.

D'ailleurs, force est de reconnaître la cohérence des attaques du gouvernement, la parution le 20 juin dernier d'un décret permettant aux PLP d'enseigner en collège et dans les voies générale et technologique du Lycée est assez révélatrice des intentions du gouvernement.

### ...opposons un plan d'urgence pour l'Éducation nationale

Si les politiques menées ne vont pas dans le bon sens, il est nécessaire de formuler nos exigences. La CGT Educ'action 71 exige le rétablissement, dans les grilles horaires, de l'ensemble des volumes horaires disciplinaires perdus lors de la soit disant « transformation » de la voie professionnelle. Nous exigeons un bilan et l'ouverture de discussions tant dans les établissements qu'au niveau des rectorats et du ministère sur la « co-intervention » et les modules de « l'accompagnement personnalisé ». Le « chef d'œuvre » est une vaste fumisterie qu'il convient de cesser, les heures doivent être restituées.

Ces exigences sont celles d'un vaste d'un plan d'urgence pour l'Éducation nationale, pour tous ses personnels de la maternelle aux lycées. Nos élèves ont besoin de plus d'enseignement, de plus d'encadrement éducatif, de plus d'accompagnement socio-médical, administratif, etc.



**La CGT Educ'action 71 appelle tous les personnels à se réunir dès la rentrée**

**En septembre toutes et tous en heure d'information syndicale**

**La CGT Educ'action 71 se tient à la disposition des collègues qui rencontreraient des difficultés pour s'organiser.**

## Les propositions immédiates de la CGT Educ'action 71 pour la voie pro...

### Des enseignements ambitieux

La voie professionnelle du Lycée doit **donner accès à une culture diversifiée de haut niveau**.

Cette ambition doit se concrétiser par des programmes d'enseignement général et des référentiels d'activités professionnelles **renouant avec l'exigence et des grilles horaires décentes**.

Cette ambition doit également se concrétiser par **des moyens à la hauteur de ces exigences, pas plus de 20 élèves par classe en baccalauréat, 12 en CAP** et des moyens complémentaires pour venir en aide aux élèves en difficultés.

### Des formations accessibles

La carte académique des formations doit **répondre aux enjeux de développement du tissu industriel et économique de notre département**. Elle doit également garantir l'accessibilité aux sections de la voie professionnelle tant en CAP qu'en Bac Pro.

Il faut **redonner à la carte des formations une vision sur le long terme**, notamment en développant les formations en relation avec les enjeux environnementaux comme celles en lien avec les métiers du soin, de l'action sociale, du sport, des nouvelles technologies (web, jeu vidéo), etc.

**La carte des formations doit être revue de tout urgence.**

### Des diplômes reconnus

Les diplômes et titres de la voie professionnelle, dont les objectifs et contenus sont élaborés paritairement, doivent **garantir la reconnaissance des qualifications des travailleuses et des travailleurs**.

Cette reconnaissance doit trouver sa **traduction dans la classification et donc dans une grille de salaire inscrite au sein des conventions collectives** où le CAP doit demeurer le premier niveau de qualification.

Nous devons appréhender, en lien avec ces enjeux, les modalités de certification des qualifications de nos élèves.

### Des lycéen.nes respecté.es

La voie professionnelle sous statut scolaire est **une voie à part entière de l'enseignement secondaire en France**. Elle doit être respectée en tant que telle.

**La réalité sociologique des élèves de la voie professionnelle doit être reconnue** par l'octroi de moyens (pédagogique, d'encadrement et d'accompagnement) supplémentaires dans le cadre d'une politique d'éducation prioritaire renouvelée.

Le culte dogmatique voué au « monde de l'entreprise » doit cesser, **la loi dite de « liberté de choisir son avenir professionnel » doit être abrogée**.

## Un projet d'École pour un autre modèle de société !

Le bataille pour conquérir de meilleurs conditions de travail, de rémunération pour les personnels et d'étude pour les élèves, s'oppose aux logiques comptables du gouvernement. Elle s'oppose aussi aux logiques du système qu'il défend : le capitalisme.

La CGT Educ'action 71 inscrit son action syndicale dans la perspective d'un changement de société qui place la réponse aux besoins de la population au cœur de ses priorités. Seule cette perspective permet d'envisager une véritable École de l'émancipation, au service des élèves et respectueuse de ses personnels.

Ainsi, **la CGT Educ'action 71 se prononce pour l'abandon du socle commun et des logiques de marchandisation de l'École, pour la construction d'un système éducatif public unique, de la maternelle au lycée, dispensant un enseignement général et polytechnique adapté à l'âge des élèves.**

## Pour rejoindre la CGT Educ'action

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Commune : ..... Téléphone : .....

Mél : .....

Profession : ..... Lieu d'exercice : .....

